

## Une bioéthique latine existe t-elle ?

Didier Sicard

Il est étrange que ce soit la Méditerranée qui ait fixé pour la première fois les conceptions culturelles fondamentales de ce qui allait devenir les bases réflexives de l'éthique humaine et que ce soit les anglo-saxons qui, après avoir les premiers forgé le mot « bioéthique » ont introduit les références auxquelles nous avons coutume de souscrire. Latins ou Romains, Grecs et Juifs se partagent en effet la création de l'individu, du citoyen et de la personne. Paul Valéry a dit, comme le rappelle Philippe Meyer : « Athènes c'est la découverte de l'individu, Rome la création du citoyen, Jérusalem la révélation de la personne ». On pourrait continuer en disant que, peut-être, Paris a permis dans l'Europe contemporaine la révélation des droits de l'homme (mais c'est plus abstrait). Autrement dit, le respect de la personne en même temps que l'exigence de la solidarité humaine nous sont familières depuis deux mille ans, même si les références fondatrices de ces deux valeurs pouvaient être celles de la loi juive, de l'intelligence Platonicienne ou de la religion chrétienne.

Sommes-nous dignes ou dupes de cette histoire ? ou plutôt sommes-nous capables d'affronter les défis technologiques contemporains avec d'autres armes que des livres parcheminés ou des références religieuses qui apportent souvent plus de réponses qu'elles ne posent de questions ? Sommes-nous capables de ne pas battre en retraite dès la moindre fascination pour un progrès scientifique ou technologique ? Peut-on sans cesse se référer aux noyau dur de notre éthique européenne Kantienne qui affirme comme fondamental le respect de la dignité, de l'intégrité, de l'autonomie et la conscience de la vulnérabilité de l'autre en y apportant une part de créativité ? Ou au contraire est-on séduit par une approche plus conséquentialiste d'origine américaine fondée sur la bénéficienne, la non maléficienne, la justice et l'autonomie ?

La science médicale contemporaine nous invite sans cesse à une attitude pragmatique qui parfois respecte plus les apparences du respect que le sens même du respect de l'autre. Les exemples abondent. Le diagnostic préimplantatoire permettant la naissance programmée d'un enfant pour un autre, l'utilisation vraisemblable de l'embryon comme donneur de cellules souches, l'euthanasie active encadrée par une loi permissive, la possibilité de faire de la recherche à finalité cognitive et thérapeutique chez des personnes réellement incapables du moindre consentement, le droit pour une personne d'être informée des caractéristiques génétiques d'un membre de sa famille si elle peut en tirer un intérêt et même si cette personne ne le souhaite pas ?

L'obsession de l'efficacité nous pousse toujours plus loin. Le respect de la personne s'estompe derrière le respect de la science. Breveter un gène est un coin évident enfoncé dans la solidarité humaine au nom de la liberté d'entreprendre et le droit des brevets. Le bio-droit s'essouffle derrière des bio-lois accusées d'être aussi laxistes que rigides dès leur mise en œuvre ; elles constituent pourtant des repères précieux et utiles pour les débats de société. Que reste-t-il comme ciment et comme fondation d'une éthique latine ? Peut être deux choses :

- 1) l'unicité de chaque homme et donc sa dignité.
- 2) l'égalité des droits de chaque homme.

L'unicité de chaque personne ce n'est pas l'autonomie. Une éthique latine, encrée dans des sociétés traditionnellement solidaires ne peut être principalement basée sur la compétition, l'élimination et le profit. C'est chaque personne incarnée dans son inviolabilité et son intégrité, dans sa non patrimonialité. Ce n'est pas tellement la vente des organes sans cesse mise en avant qui effraie c'est plutôt l'utilisation de l'homme comme moyen dès qu'il est vulnérable. L'égalité des droits c'est la possibilité pour chacun d'accéder aux soins nécessaires, non pas en fonction de ses ressources mais en fonction de ses besoins.

Plutôt que de se perdre dans les guerres microcolines sur le statut de l'embryon selon qu'il a ou n'a pas 14 jours, sur le fait qu'une femme puisse ou non recevoir

le sperme fécondant d'un homme mort, ou puisse interrompre sa grossesse à 12, 14 ou 18 semaines, il semble qu'il y ait encore un message européen latin à faire émerger, celui d'une communauté humaine sans cesse ré-inventée, à construire. La méditerranée a eu pour spécificité de relier autour d'elle en une communauté humaine des communautés diverses. Mais il y a trois obstacles :

- 1) la confusion entre église et morale. L'Eglise peut afficher des valeurs, c'est son rôle mais elle n'a pas à dicter ou à imposer à une société des interdictions. Le risque est en effet de pousser par réaction alors la société à plus de pragmatisme et être plus sensible aux sirènes anglo-saxonnes ; le danger est dans une société de plus en plus sécularisée de paradoxalement ignorer le message chrétien dans sa force même. Une séparation nette des pouvoirs doit être sans cesse, exprimée sans confusion des rôles. L'éthique doit se méfier de s'ériger en pouvoir.
- 2) Une consécration constitutionnelle de la bioéthique interdit tout débat, par une sorte de confiscation ontologique.
- 3) Le laxisme de la subsidiarité qui renoncerait aux échanges d'opinions. « Pensez ce que vous voulez, cela n'a pas d'importance puisque ce n'est pas opératoire dans notre droit. »

Ces trois obstacles liés à la diversité culturelle n'en sont pas vraiment. Cette diversité culturelle devrait même être encouragée et permettre une richesse de discussion. Ce qui nous rassemble est en effet fort :

- 1) notre corps n'est pas une marchandise brevetable ou non.
- 2) le plus vulnérable nous engage. Il faut apprendre justement à être, nous vulnérable à la souffrance de l'autre, plutôt que sensibles à la vulnérabilité de l'autre.
- 3) ne pas faire de distinction majeure entre l'intégrité somatique, physique et l'intégrité psychique et sociale.

Ces références sont fortes, toujours de nature à être ré-inventées, explorées. A quoi cela sert-il de refuser un diagnostic préimplantatoire si la grossesse d'une femme en perte de repères n'est pas protégée ? A quoi cela sert-il de tenir des

discours enflammés sur le handicap si le malentendant n'est pas entendu dans sa faiblesse, si le mal-voyant n'est pas vu ?

La technologie exclut nécessairement le plus vulnérable ou en tout cas exclut de son champ ce qui n'est pas techniquement repérable. La raison technique régit un nouveau rapport « libéral » au corps que l'on veut débarrasser de toute entrave explicite, mais, qui est en fait pris au piège d'un idéal de protection et de concurrence implicite. Le lien social se distend alors quand il ne disparaît pas simplement et cède la place à l'exigence de libre accès à la consommation de droits toujours revendiqués : droit sur son propre corps, sur son apparence, sa jouissance et ses performances. Cette question est fondamentale, l'accent mis sur l'autonomie, le bénéfice finit par privilégier un acteur central, l'économique, le marché, la machine au détriment de la personne ; mais la personne ne doit pas être non plus encouragée dans son égoïsme de réparation infinie, de repli sur soi, de confiscation de la science à son seul profit. Les valeurs de solidarité l'emportent parfois sur les valeurs de la personne mais ce ne sont pas les valeurs du marché.

Une éthique latine, par essence, une éthique inter-culturelle prend en compte, nos différences, tellement légitimes, tellement enracinées dans l'histoire, mais ne doit pas nous faire oublier que c'est peut être dans cette défense de la personne et en même temps de la solidarité du groupe que gît un avenir fort.